

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'AMI DE LA RELIGION

## DE LA PATRIE.

### JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s. 6a. par ANNEE.

"Le trone chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

par ANNEE. 12s. 6a.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

QUEBEC, LUNDI MATIN, 3 DECEMBRE, 1849.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

**RAPPORT**  
du Comité Spécial de  
**L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,**  
nommé pour s'enquérir des causes et de l'importance de  
**L'ÉMIGRATION**  
QUI A LIEU TOUTS LES ANS  
du  
BAS-CANADA VERS LES ÉTATS-UNIS.

**SECONDE CLASSE.**—Ouvriers établis dans les villages et les campagnes. Cause d'émigration.—Nos villages sont généralement peu considérables, les habitants sont adroits pour les arts mécaniques et excellent eux-mêmes presque tout ce qu'ils pourraient demander à l'ouvrier, —les ouvriers qui s'établissent à la campagne y font peu de chose et se découragent, —manque de manufactures et de travaux qui emploieraient ces ouvriers, —cette classe est peu nombreuse. *Sort à l'étranger.*—Le même que celui de la classe précédente avec cette différence qu'étant généralement moins habile elle a moins de chance de succès.

**TROISIÈME CLASSE.**—Personnes employées comme journaliers ou raftsmen sur l'Ottawa. Cause d'émigration.—Dépression du commerce de bois, —manque d'emploi pour les raisons exposées ci-dessus. *Sort à l'étranger.*—Le plus déplorable possible. Ils n'y trouvent de l'emploi que comme journaliers, manœuvres, chauffeurs à bord des steamboats. Quelquefois ils n'en trouvent point du tout ou ne veulent point en prendre; et ils ont recours à des moyens d'existence illicites. Ils s'affilient à la plus triste classe de la population américaine. Ayant déjà contracté de mauvaises habitudes dans leur visites annuelles aux villes de Bytown, Montréal et Québec, leur moralité qui avait déjà souffert par la débauche, souffre d'une manière plus évidente par la perte de tout principe honnête. Beaucoup d'entre eux sont considérés aux États-Unis comme le rebut de la population, et y déshonorent leur ancienne patrie.

**QUATRIÈME CLASSE.**—Jeunes gens appartenant à de bonnes familles de cultivateurs. Cause d'émigration.—Difficulté pour les parents de se procurer des terres pour y établir leurs enfants. Taux élevé auquel ont été tenues les terres de la couronne jusqu'à présent. Réfus de certains seigneurs de concéder les terres de leurs seigneuries à des prix raisonnables.—Existences des grands propriétaires de terres qui imposent des conditions encore plus onéreuses que celles des seigneurs, —manque de chemins et de voies de communications.—Défaut d'instruction et d'éducation qui en résulte chez beaucoup de jeunes gens qui veulent à tout prix courir le monde, —contagion de l'exemple, —insouciance et imprévoyance de certains parents qui, même lorsqu'ils le pourraient facilement, ne s'occupent point de procurer à leurs enfants de nouvelles terres, et morcellent entre eux la ferme qu'ils ont à leur laisser. *Sort à l'étranger.*—Ces jeunes gens reviennent quelque fois avec de l'argent; plusieurs acquièrent des connaissances et de l'industrie; un grand nombre se fixe aux États-Unis et y vit honnêtement. La majorité cependant est dans un état d'infirmité, relativement surtout à la position indépendante et honorable qu'ils pourraient occuper dans leur pays comme chefs de famille, et appartenant à cette classe de propriétaires respectables et jusqu'à présent heureuse, qu'on appelle par excellence les habitants. Ils s'engagent presque tous dans les manufactures, ou en qualité

de garçons de ferme, chez les cultivateurs américains. Beaucoup d'entre eux; malheureusement, ont le même sort que ceux de la classe précédente.

**CINQUIÈME CLASSE.**—Les familles pauvres établies sur des terres dans les seigneuries. Cause d'émigration.—Les dettes forcent ces familles à émigrer après avoir vendu elles-mêmes, ou vu vendre par autorité de justice, leurs terres et leur mobilier. Les mauvaises récoltes dus à la mouche à blé et à l'état arriéré de l'agriculture, quelquefois à l'intempérance du père de famille, —le luxe disproportionné aux moyens du cultivateur et qui le fait s'endetter chez le marchand de Pénitro, souvent avide et peu scrupuleux, —la distance du marché, le manque de voies de communication, l'absence de la navigation à la vapeur qui, en rapprochant le cultivateur du marché lui donnerait les moyens de tirer parti de ses travaux, et l'encourageraient à améliorer son système de culture, —le taux de rentes élevées imposé par quelques seigneurs dans leurs nouvelles concessions, qui accable le censitaire; ces diverses causes, et dans bien des cas, toutes ces causes réunies occasionnent la misère de ces familles et par là leur émigration. *Sort à l'étranger.*—Elles y travaillent sur les terres des cultivateurs des États-Unis, quelquefois dans les manufactures, souvent à des travaux grossiers, durs et peu productifs. Lorsqu'elles peuvent réaliser assez d'argent par la vente de leurs propriétés pour se rendre dans les états de l'Ouest et y acheter des terres, il arrive qu'elles y prospèrent. Mais leur prospérité est due aux leçons du malheur, à l'énergie plus grande qu'ils montrent à une stricte économie qu'ils n'ont pas voulu pratiquer dans leur pays, aux améliorations qu'ils introduisent dans leur mode de culture à l'exemple de leurs voisins; et plusieurs ont avoué que s'ils avaient voulu faire les mêmes efforts et suivre la même ligne de conduite lorsqu'ils étaient en Canada, ils auraient également réussi.

**SIXIÈME CLASSE.**—Colons des nouveaux établissements des townships. Causes d'émigration.—Manque de voies de communication, ou lorsqu'elles existent, défaut d'entretien et de réparation, insuffisance des lois de voiries. Difficultés insurmontables qui en résultent.—Le colon ne peut ni porter ses produits au marché ni se procurer les objets nécessaires à l'agriculture. Il lui faut tout porter à bras, traverser les sables et les terres incultes qui appartiennent à la couronne ou à de grands propriétaires voisins. Il est isolé et sans protection: s'il a concédé d'un de ces grands propriétaires les taux des rentes, les charges et les réserves plus onéreuses encore que dans les seigneuries le forcent à vendre. Découragé de toutes manières, peu disposé d'ailleurs par son caractère et ses habitudes à lutter seul contre le désert, il abandonne après quelque temps un établissement qui, avec plus d'encouragement d'une part et plus de persévérance de l'autre aurait pu devenir productif. *Sort à l'étranger.*—Le même à peu près que celui de la classe précédente.

**SEPTIÈME CLASSE.**—Habitants à leur aise qui vendent leurs terres et partent pour l'Ouest. Causes d'émigration.—Mauvaises récoltes dans le Bas-Canada, depuis quelques années: défaut d'instruction et de connaissances, particulièrement dans l'état de l'agriculture. Manque de voies de communication et de centres de population, de protection enfin pour les intérêts de l'agriculture qui n'a point de marchés ou bien n'a qu'un mauvais marché.—Propagande active et intéressée, faite par

les émigrés déjà établis dans l'Ouest qui veulent créer une nouvelle patrie en y attirant leurs parents, leurs amis, leur compatriotes. Rappels exagérés du bien-être dont on jouit dans ces contrées lointaines. Malaise et inquiétude résultant, chez la population agricole, de l'instabilité des nouvelles institutions municipales. Déclamations des demi-avants et des étoignois contre toute mesure de progrès, fondées sur l'horreur des taxes. *Sort à l'étranger.*—Ils prospèrent généralement; mais il n'y a pas encore assez longtemps que la plupart d'entre eux se sont établis dans ces endroits pour qu'on puisse assurer que le changement leur sera définitivement avantageux. Il est probable qu'avec les mêmes efforts et les mêmes changements apportés à leur système de culture, leur condition se serait également améliorée dans leur patrie. Au dire de quelques personnes qui ont voyagé dans l'Ouest, beaucoup de canadiens succombent aux maladies endémiques (fièvres tremblantes et autres) qui y dominent, ou contractent avant que de s'accoutumer, des infirmités qui durent toute la vie.

Cette classe d'émigrés n'est devenue nombreuse que depuis deux ou trois ans; elle menace d'augmenter rapidement. Ce serait là un véritable sujet de deuil pour la province, car ceux qui la composent constituent, suivant l'heureuse expression du révérend M. Ferland, "le nerf et la richesse d'un pays."

**HUITIÈME CLASSE.**—Jeunes gens instruits appartenant à des familles honnêtes, mais pauvres. Causes d'émigration.—De diversité dans les carrières ouvertes à la jeunesse, —ni armée, ni marine qui fourniraient à quelques-uns d'eux un état conforme à leurs goûts ou à leurs aptitudes.—encombrement des professions libérales résultant de la déplorable facilité avec laquelle on y admet des sujets qui ne sont pas propres à les exercer, —injuste préférence accordée jusqu'à présent aux jeunes gens d'une origine sur ceux de l'autre origine, et souvent à des personnes nées hors de la colonie, sur les natifs dans les emplois des divers départements publics.—Etat précaire du commerce et de l'industrie qui empêche les jeunes gens de s'y livrer, —préjugés sociaux qui commencent à disparaître heureusement, et qui rabaisaient les carrières du commerce et de l'industrie au dessous du rang qu'elles doivent occuper, —jusqu'à ces dernières années, manque d'instruction pratique dans nos collèges et maisons d'instruction qui sont perfectionnés et se perfectionnent tous les jours sous ce rapport, difficulté pour les jeunes Canadiens de se procurer des situations dans les maisons de commerce, presque toutes ces maisons faisant venir leurs commis de l'Ecosse ou de l'Angleterre.

**SORT A L'ÉTRANGER.**—Un bon nombre de jeunes canadiens ont réussi aux États-Unis, soit dans le commerce ou les professions libérales. Quelques-uns se sont enrôlés dans l'armée américaine et s'y sont conduits de manière à ne pas démentir le sang qu'ils ont reçu de leurs ancêtres.—Beaucoup de ces jeunes gens, cependant, privés de l'effet salutaire qu'exerce toujours la surveillance de leurs parents, et le respect de l'opinion de leurs concitoyens s'abandonnent, principalement à la Nouvelle-Orléans, à des excès qui épuisent également leur santé et leur fortune.—Plusieurs y périssent dès leur arrivée, victimes du climat et de la fièvre jaune.

Cette classe d'émigrés n'est pas encore très nombreuse. Elle se dirige généralement vers New-York, ou la Nouvelle-Orléans.

*Moyens à adopter pour remédier au mal.*

Il n'y a personne qui, après avoir lu ce qui précède, ne convienne que cette émigration, pour toutes les classes d'émigrés, est en général également préjudiciable et à la prospérité de la province, et au bien-être des émigrés eux-mêmes. Il n'y a personne qui n'ait été alarmé de l'étendu du mal et des développements qu'il menace de prendre. Il n'y a personne non plus qui n'ait entrevu le remède à chacune des causes que nous venons d'énumérer, c'est-à-dire à celles qui ne sont pas accidentelles, ou placées en dehors de notre contrôle.

Ces remèdes peuvent se diviser en moyens directs et en moyens indirects. Parmi les premiers il en est qui sont faciles, peu dispendieux et urgents. Peu de chose fait à temps suffit comme on sait, lorsque plus tard les mêmes moyens n'ont plus d'effet. Il est d'autres remèdes qui sont dispendieux, difficiles vu l'état de finances, et liés à de grandes entreprises de travaux publics ou de législation spéciale. Les moyens indirects affectent plus ou moins la législation générale, l'économie politique et le système administratif. Il y a aussi une autre classe de moyens qui dépendent de l'impression à faire sur l'opinion publique, et ce n'est point la partie la moins importante de l'œuvre de la colonisation.

Un moyen de la première classe, facile et direct, a déjà été mis en œuvre par le gouvernement. C'est la réduction du prix des terres de la couronne dans certaines parties du Bas-Canada, et des conditions plus faciles de paiement accordées aux nouveaux colons.—L'octroi gratuit de cinquante acres de terre à chaque colon qui donne des garanties suffisantes de moralité et de bon vouloir, est sans contredit un très grand avantage qui a déjà produit de bons résultats.—Le taux d'un chelin par acre pour les terres du Saguenay est modique, et votre comité espère que le gouvernement ne l'élèvera pas davantage dans cet endroit, vu les grandes difficultés que les colons y rencontrent. Ce n'est pas à votre comité à dicter au gouvernement à quel prix il doit vendre les terres de la couronne; mais votre comité doit faire observer que c'est une économie et une spéculation mal entendue que de les fixer dans quelque localité que ce soit, à des conditions propres à décourager les colons. Le pays a beaucoup plus à perdre par l'émigration des bras et des capitaux à l'étranger, qu'il n'a à gagner par la vente de quelques arpents de terres aux taux les plus élevés. Ce n'est pas autant, d'ailleurs la réduction des prix, que la facilité pour les termes de paiement qui encouragera le fermier canadien à se décider à lutter contre le désert. Il a rarement de l'argent suffisamment pour payer le prix d'une terre en faisant l'acquisition. La concession des seigneuries n'a si bien réussi, dans le principe, que parce que le seigneur n'exigeait aucune avance en argent de son censitaire; mais se contentait d'une légère redevance presque toujours payable en nature.—Plus les conditions de la vente des terres de la couronne se rapprocheront de ce système, plus elles seront favorables à la colonisation, et par là même profitables à la province.

Quatre grands territoires, situés pour bien dire aux quatre coins du Bas Canada, s'offrent actuellement à la colonisation; les townships de l'Est, cette étendue de terres fertiles et d'un climat plus doux que celui des bords du fleuve qui s'étend entre la frontière et les seigneuries dans les districts de Montréal, de St. François, et dans une partie de ceux des Trois-Rivières et de

Québec.—Le territoire de Rimouski qui comprend la partie inculée du vaste et fertile comté de ce nom, et auquel on peut ajouter une grande étendue de terre derrière les comtés de Kamouraska et de l'Islet, —le territoire du Saguenay, qui comprend la partie cultivable des rives de ce fleuve, la Péninsule de Chicoutimi, et tout l'espace compris entre la chaîne des Laurentides, le Saguenay et le lac Saint Jean.—Les récoltes excellentes déjà faites l'année dernière et l'année précédente par les nouveaux colons justifient ce qui a été dit de la fertilité de ce territoire, et de son climat, qui n'est pas plus froid, et est même moins froit que sur la rive nord du St. Laurent, dans le district de Québec.—Enfin le territoire de l'Outaouais aussi étendu et aussi fertile que les précédents, et où la colonisation a déjà fait de grands progrès.

Ces trois dernières parties du pays ont attiré l'attention du gouvernement qui les a créées cette année, (comme les townships de l'Est l'ont été, il y a longtemps, par l'ancienne législature du Bas-Canada), en districts séparés, et a pris les dispositions nécessaires pour y établir des chefs-lieux judiciaires, et par là, a déjà pourvu à un des moyens que votre comité aurait suggérés.

Mais votre comité, d'accord avec tous les témoins qui forment l'appendice de ce rapport, doit faire observer à votre honorable chambre, qu'en vain les terres de la couronne seraient offertes à bas prix, et même gratuitement, en vain les plus grands sacrifices seraient faits par les individus ou les associations pour encourager la population surabondante des seigneuries à s'établir sur ces terres, le manque de chemins et de voies de communication, et le mauvais état des chemins existants, demeureront un obstacle insurmontable à tout progrès.

Votre comité croit donc que le remède le plus urgent est la confection de chemins, pour communiquer avec les territoires ci-dessus indiqués, et pour faire communiquer entre elles les diverses parties de ces territoires. Votre comité n'ignore pas les difficultés financières de la province, il sait aussi qu'il n'entre pas dans ses attributions de recommander à votre honorable chambre aucun vote d'argent; mais il doit attirer l'attention de votre honorable chambre et du gouvernement sur les avantages qui résulteraient de l'ouverture des voies de communication ci-après mentionnées. 1o. Comté de Dorchester.—Il y a une émigration considérable de ce comté due comme partout ailleurs, principalement au manque de chemins et aux mauvais états des chemins existants, —même la grande route qui conduit aux États-Unis, appelée le chemin de Kennebec, qui doit être considéré comme une des grandes voies de communication de la province, a grand besoin d'être améliorée, et est interrompue en plusieurs endroits par le manque de ponts.

Votre comité est en outre informé du mauvais état du chemin dans la seigneurie de Joliet, conduisant au township de Frampton; à partir du pied des côtes connues sous le nom des côtes de Mimeau jusqu'au chemin appelé Sainte Marguerite, et de là, jusqu'à l'église de Frampton, le quel aurait besoin d'être réparé et amélioré. La même remarque s'applique aux chemins le long de la rivière Etchemin, du côté sud-ouest, dans le township de Frampton, et au chemin depuis la ligne de Sainte Marie, entre le deuxième et le troisième rangs de Frampton jusqu'à la rivière Etchemin. L'amélioration de ces chemins et la reconstruction du pont sur la rivière Etchemin, qui tout ensemble ne coûterait

pas plus de £1500, contribueraient puissamment à faire établir les terres de la couronne dans cette direction.

(A. Continuer.)

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.



Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas.

QUÉBEC, 3 DÉCEMBRE, 1849.

ARRIVÉ DU STEAMER CANADA.

Le Steamer Canada, parti le 17 de Liverpool, est arrivé jeudi dernier à Halifax. Les nouvelles, cette fois-ci, sont peu importantes.

Le marché monétaire est facile. La fleur est cotée de 26s. 6d. à 29s. 6d; fleur du Canal, 22s à 24s, de l'Ohio, 24s 6d à 26s.

Aucunes nouvelles importantes de France.

RUSSIE.—La présence des forces navales anglaises et l'arrivée attendue d'une escadre de la flotte française aux Dardanelles, ont causées sensation à St. Petersburg, et l'empereur de Russie continue à montrer du mécontentement de l'attitude prise par la France et l'Angleterre.

Les exécutions se continuent en Hongrie.

Conduite odieuse et méprisante des journaux

L'AVENIR et le MONITEUR.

Les journaux, ci-dessus, ayant reçu le démenti le plus explicite, à l'occasion de leur allégué, que le lord Elgin avait écrit aux Evêques, leur demandant de publier un mandement contre les annexionnistes, &c. &c., persistent dans leur allégué, si propre à exciter le mépris, et diminuer le respect et l'influence qui accompagnent toujours les avis, mandements et circulaires émanant des Evêques de ce pays. Dans la société, celui-là est méprisante, dangereux et conspué qui, dans un but quelconque, et par malignité, décrie et méprise faussement les actions de quelque citoyen, n'importe sa position et son influence sociales. Que dire donc de ces journaux?... Dans quel but et pour quel motif persécutent-ils, et surtout veulent-ils être cru sur parole? Contre l'usage ordinaire et le sens commun il ne veulent pas prouver leur assertion, leur parole suffit disent-ils. Quelle prétention accommodante!! Cependant, afin de détruire l'odieuse calomnie, M. le Secrétaire de l'Archevêché a bien voulu donner la réponse suivante à la lettre que lui avait adressée M. J. Cauchon, rédacteur du Journal de Québec:

Québec, 1er décembre 1849.

Monsieur,

Vous trouverez sans doute étranges ces questions que je vais vous adresser et que je vous prie de vouloir soumettre à Nos Seigneurs les Evêques. Elles me sont suggérées par le désir de connaître la vérité et de la faire connaître; cette considération doit suffire pour les justifier.

Si Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque de Québec ou sa Grandeur Monseigneur l'Administrateur de l'archidiocèse ont-elles à une époque quelconque reçu du gouverneur-général ou de l'un des membres du gouvernement, ou de toute autre personne soit de la part du gouverneur-général, soit de celle de son administration une lettre dans laquelle nos Vénérables Evêques seraient priés d'engager le clergé au moyen de mandements, de circulaires ou autrement, à arrêter le mouvement de l'annexion? Et leur est-il promis en retour qu'on leur rendra les biens des jésuites?

Je suis monsieur, etc.,

JOSEPH CAUCHON,

R. du Journal de Québec.

Rév. M. CASEAU, secrétaire, etc."

REPOSE.

Québec, 1 décembre 1849.

Monsieur,

En réponse à votre lettre de ce jour, j'ai l'honneur de vous informer de la part de Nos Seigneurs l'Archevêque de Québec et l'Evêque de Sydney, qu'il ne leur a été fait aucune proposition de la part de Son Excellence le gouverneur-général, ni d'aucun membre de son administration, pour

les engager à arrêter, par mandements, circulaires, ou autrement, le mouvement de l'annexion, et qu'il ne leur est venu, à aucune époque quelconque, de la même source, ni offre, ni promesse de mettre les biens des jésuites entre les mains du clergé.

C'est avec plaisir que je vous donne ce renseignement, bien qu'il me paraisse à peu près inutile, car il est difficile de croire que les mensonges qu'il a pour but de constater, puissent trouver le moindre crédit parmi les catholiques et même parmi les protestants du pays.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-obt. serviteur,

C. F. CASEAU, Pire.,

Secrétaire.

Jos. CAUCHON, écuyer, Rédacteur du Journal de Québec."

LOUIS-NAPOLEON ET LA FRANCE.

Nous extrayons le passage suivant d'une lettre de l'un de nos correspondants parisiens, datée du 8 novembre.

Le Président de la République a rompu avec ses ministres. Cet événement n'a pas manqué d'avoir un certain résonnement. Presque toute la nation est, à l'intérieur, travaillée par de vagues inquiétudes, par des agitations instables qui attaquent et ébranlent leur organisation sociale. La conduite du Président envers les ex-ministres a éveillé bien des soupçons; le sentiment de défiance invincible dont nous sommes plus ou moins épris, ne nous permet pas d'envisager sans une sérieuse inquiétude notre situation vis-à-vis de l'Europe, et ne nous permet pas surtout de nous rendre compte des nouvelles chances que la politique du gouvernement prépare à notre pays.

Je vous dirai, Monsieur, que nous ne devons pas nous le dissimuler, les événements, les révolutions qui depuis vingt ans agitent la France, l'ont amenée à une situation extrême.

Eh! que penser de l'attitude que semble prendre aujourd'hui l'Europe entière?... La Russie, la Prusse et l'Autriche organisent des armées considérables qui n'attendent plus que le signal pour avancer. Le ciel de la France commence à devenir nuageux, et nous craignons fort qu'une nouvelle explosion ait lieu. Pour le coup elle sera mille fois plus terrible que celle de février."

L'hiver s'annonce en Irlande sous de bien tristes augures. Ce malheureux pays un moment oublié au milieu des récents événements qui se sont succédés en Europe, a, depuis quelques semaines, le triste privilège d'attirer sur lui l'attention. Des désordres divers y ont éclaté coup sur coup. Les doctrines des libres penseurs de la Jeune-Irlande vont porter leurs fruits. A mesure que le souvenir des leçons d'O'Connell s'efface, les désordres que son puissant génie avait conjurés reparaissent l'un après l'autre, pour ramener ce pays à ses plus mauvais jours.

Les sociétés secrètes de ce pays, longtemps comprimés et presque extirpés du sol par l'énergie du Libérateur, ont à peine reparu, qu'elles répandent partout la terreur. Elles tiennent leurs conciliabules nocturnes, jugent et condamnent les landlords ou leurs agents dont elles ont à se plaindre. Leurs associés procèdent de sang-froid, en plein jour, sur les grandes routes, à l'exécution de leurs sentences de mort. Plusieurs assassinats, commis dans des circonstances révoltantes, viennent de jeter dans la classe aisée la plus sombre terreur. Ces crimes sont le résultat des luttes entre les petits tenanciers et les propriétaires du sol. Si ces derniers se montrent exigeants à faire payer les arrérages, s'ils saisissent les récoltes, s'ils évitent les mauvais payeurs de dessus leurs domaines, les victimes de leur rigueur ne tardent pas à se venger, en les rendant à leur tour victimes de leur haine.

Ces meurtres audacieux se rattachent à un mouvement général, dirigé ainsi par les mêmes sociétés secrètes, et qui est organisé pour voler les récoltes. Des bandes de pillards passablement organisées parcourent les comtés et enlèvent à main armée tout ce qu'elles trouvent sur leur passage. Leurs déprédations laissent après elles la ruine et l'épouvante, quand elles s'effectuent sans effusion de sang.

La situation religieuse de l'Irlande n'est pas moins triste que son état social. Une guerre de religion semble à la veille d'y éclater. La longue tolérance des catholiques n'a pu extirper les haines des protestants du Nord. La vieille querelle des orangistes et des papistes s'est tout-à-coup rallumée sous le souffle de lord Roden. L'attitude du Gouvernement avait fait espérer au chef des orangistes qu'il pouvait compter sur sa connivence. Fort de cet espoir, le noble lord avait cru pouvoir encourager impunément des scènes sanglantes où les catholiques laissent plusieurs

victimes. L'opinion publique ne tarda pas à demander justice, et lord Roden fut révoqué de ses fonctions de magistrat. Cette destitution a été le signal d'une agitation dont on ne saurait prévoir les conséquences. Des meetings ont été tenus à Dublin et à Belfast, chef-lieu de la province de l'Ulster. On y a protesté contre la prétendue illégalité de la conduite de lord Clarendon en termes d'une violence extrême. D'autres meetings auront lieu et lord Roden, effrayé des suites de ce mouvement, est intervenu pour donner des conseils de modération et de prudence. On sait que les sont d'ordinaire les suites de ces exhortations. Aussi craignait-on, lundi, (5 nov.) des désordres graves à l'occasion de l'anniversaire de la conspiration des poudres. Le vice-roi avait pris depuis quelques jours de grandes mesures pour prévenir les manifestations tumultueuses capables d'amener de sanglantes collisions.

Ce n'est pas tout. La politique organisée aussi son agitation. Nous n'avons rien dit encore de la tentative faite par M. J. O'Connell de ranimer dans le pays le mouvement en faveur du rappel de l'Union. Nous avons cru devoir attendre quelques semaines, afin de pouvoir dire en même temps si ce projet avait éveillé quelque sympathie. L'expérience du mois qui vient de s'écouler, permet de douter que le peuple irlandais se passionne de nouveau pour cette idée avant de s'être retrempe par quelques grandes crises. La fièvre de l'Irlande a déjà répondu à John O'Connell, qu'il eût été prudent et même convenable de laisser l'échec du rappel ombrager silencieusement la tombe de son père sans chercher à l'agiter en ce moment. La Jeune Irlande, qui ne veut pas rester en arrière, réorganise de son côté sa confédération sous l'active direction de M. Duffy, qui, on se rappelle, poursuivit pour plusieurs articles de son journal the Nation doit sa liberté à ce que les jurés n'ont jamais pu se mettre d'accord sur le verdict à rendre contre lui.

Nous avons donc encore à Dublin les meetings de la Confédération irlandaise, les meetings hebdomadaires de Conciliation-Hall; mais les deux associations poursuivent leur rivalité sans éveiller grande sympathie. L'attention est dans l'Ulster, où peuvent éclater d'un moment à l'autre les horreurs de la guerre religieuse; elle se porte vers les désordres sociaux qui répandent le meurtre et la désolation dans les campagnes. L'hiver et ses frimas tendent encore à assombrir cette situation, qui laisse peu de place à l'agitation purement politique.

Nous nous bornons pour aujourd'hui à énumérer ces faits, que nous nous réservons d'apprécier avec quelque étendue. (Univers)

ACCIDENT.—Nous voyons par une correspondance insérée dans la Minerve, que les braves et bons catholiques de West-Farnham, ainsi que leur digne et généreux missionnaire, M. Pelletier, viennent d'être plongés dans la consternation et le découragement, par la perte qu'ils viennent de faire d'une petite Eglise, qu'ils avaient élevée, à force de privations et de travaux, au milieu d'eux. Cet accident soudain est dû à un ouragan terrible, survenu le 29 octobre dernier, qui a renversé de fond en comble le pieux édifice et tout ce qui se rencontrait sur le passage. La célébration de la première messe, devant avoir lieu le jour de la Toussaint. Ce qui afflige d'avantage la population et surtout le Révérend Messire Pelletier, — ajoute le correspondant, — c'est de voir en un seul instant, s'engloutir ses belles espérances avec le dernier sous qu'il possédait et qu'il avait si généreusement sacrifié pour l'érection de cette bâtisse, et ce qui est encore plus pénible, c'est qu'il est impossible aux catholiques de Farnham (sans recevoir d'aide) de recommencer une autre Eglise, vu que ses habitants ainsi que le Révérend Missionnaire se trouvent grandement endettés par ce malheur.

Nous voyons par les Mélanges Religieux que M. Jos. CENAS, prêtre et l'un des Rédacteurs de cette feuille, est parti jeudi dernier pour aller rejoindre et partager les travaux apostoliques de Mgr. Demers, à l'Isle de Vancouver. Nous faisons les vœux les plus fervents, pour que ce nouvel apôtre des forêts puisse arriver à bon port.

Un incendie a éclaté, samedi matin, entre une et deux heures, dans la rue Champlain, Basse-Ville. Deux maisons ont été brûlées.

On dit que le major Campbell, secrétaire privé de Son Excellence, va résigner sous peu la place qu'il occupe; il attend que son successeur soit nommé pour se retirer.

Les travaux d'un jet d'eau, sur la Place d'Armes, à Montréal, sont sur le point d'être terminés. Il paraît que cette fontaine sera un des plus beaux ornements de cette ville.

Les Mélanges de Montréal, disent qu'un jeune homme de 28 ans, ouvrier mécanicien, du nom de John McArthur, a été trouvé mort lundi matin, dans une maison qu'il habitait seul, rue St. Laurent. La porte ne s'ouvrant pas comme à l'ordinaire, on eût des soupçons. On parvint à s'introduire dans la maison et on le trouva dans son lit parfaitement froid! Le verdict du jury "mort d'apoplexie foudroyante."

La cavalerie Fortin est actuellement à Montréal, stationnée à la Place Jacques-Cartier.

Les journaux de Montréal, nous apprennent, qu'un irlandais, âgé de 38 ans, du nom de Gallagher, s'est fait mourir, mercredi dernier, en se coupant la gorge. On attribue cet acte de désespoir à un revers de fortune.

L'ÉCLAIR TÉLÉGRAPHIQUE.— Aussitôt dit, aussitôt fait. Une dépêche télégraphique envoyée d'Halifax vendredi dernier à une maison de commerce de cette ville, a été reçue et une réponse renvoyée immédiatement. Le message a traversé une distance d'à peu près 2000 milles en allant et revenant et cela dans l'espace d'une heure et demie!

A l'arrivée à Halifax du dernier steamer d'Europe, le sommaire des nouvelles a été envoyé de cette ville jusqu'à la Nouvelle-Orléans en moins de 6 heures. C'est merveilleux quand on considère qu'il a fallu arrêter à une trentaine de villes sur la route et transcrire ce sommaire à chaque endroit! — (Mélanges)

VENTES PAR LE CHERIF.

DISTRICT DE QUÉBEC.

N° 347.— Dame Elizabeth Lambert, veuve de feu Nicolas Bélanger, contre François-Xavier Lambert, cultivateur.

1. Une terre située dans la paroisse de St. Nicolas, dans la première concession, de deux arpents et demi de front sur quarante arpents de profondeur: maison, grange et autres bâtisses dessus construites, avec circonstances et dépendances.

2. Une autre terre située au dit lieu de St. Nicolas à la deuxième concession, de deux arpents et demi de front sur trente arpents de profondeur.

Pour être vendues à la porte de l'église de la dite paroisse de St. Nicolas, le onzième jour de décembre prochain, à dix heures du matin.

N° 525.— François Samson, cultivateur, contre Joseph Grenier, cultivateur, à la folle enchère, à savoir:

1. Une terre sise et située en la même paroisse de St. Elzéar de Linière et concession St. Olivier, contenant environ deux arpents de front plus ou moins, sur environ vingt arpents de profondeur sans garantie de mesure précise; circonstances et dépendances.

Pour être vendues à la porte de l'église de St. Elzéar, le 4 décembre prochain, à dix heures du matin.

N° 968.— Arthur Ross, écuyer, avocat, contre Thomas Gibson, fermier défendeur; et George Arnold, marchand, opposant.

1. Une ferme sise et située dans la concession appelée commencement ouest, dans la paroisse et seigneurie de St. Giles, contenant environ cinq arpents de front sur quarante arpents de profondeur, ou environ; avec une maison de résidence, étable, circonstances et dépendances.

2. Une ferme sise et située au même lieu, étant deux lots numéros quarante-deux et quarante-trois, contenant environ six arpents de front sur trente arpents de profondeur; circonstances et dépendances.

Pour être vendues à la porte de l'église de la dite paroisse de St. Giles, le quatrième jour de décembre prochain, à dix heures du matin.

N° 968.— Arthur Ross, écuyer, avocat, contre Thomas Gibson, fermier, et George Arnold, marchand, opposant, à savoir:

1. Une terre sise et située dans le dit fief et seigneurie St. Giles, numéro trente-quatre, contenant trois arpents de terre de front sur la profondeur qu'il peut y avoir du nord-ouest de la rivière appelée le Bras à aller au trait-quarré des terres de la seconde concession;

2. Une autre terre sise et située dans le dit fief et seigneurie, numéro trente-cinq, contenant trois arpents de terre sur la profondeur qu'il peut y avoir du nord-ouest de la rivière appelée le Bras à aller au trait-quarré des terres de la seconde concession.

3. Une autre terre située dans le dit fief et seigneurie numéro trente-six, contenant trois arpents de profondeur.

4. Une autre terre située dans le dit fief et seigneurie, numéro trente-sept, contenant trois arpents de terre de front sur trente-deux arpents de profondeur.

5. Une autre située dans le dit fief et seigneurie au nord-est du Bras communément appelé la Fourchette, au-dessus de la première concession, de neuf arpents de front sur trente-arpents de profondeur, prenant une superficie de deux cent soixante-et-dix arpents.

6. Une autre terre située sur la ligne sud-ouest de la terre ci-dessus désignée de trois arpents de front sur trente arpents de profondeur.

Pour être vendues à la porte de l'église de la paroisse de St. Giles, le quatrième

jour de décembre prochain, à dix heures du matin.

N° 1505.— Narcisse Fortinot Bellevue, écuyer, avocat, contre Louis Marois, négociant, à savoir:

1. La juste moitié, à prendre du côté nord-est d'un emplacement situé en la paroisse de St. Roch de Québec, ayant en totalité soixante-et-neuf pieds de front sur soixante-six pieds et six pouces de profondeur, avec ensemble la mai-on dessus érigée, circonstances et dépendances.

2. Un demi emplacement situé en la paroisse St. Roch de Québec, rue du Prince Edouard, contenant quarante-et-un pieds de front sur trente-neuf pieds et demi de profondeur du côté de l'ouest, le tout plus ou moins; ensemble avec la maison dessus construite, circonstances et dépendances.

Pour être vendus à la porte de l'église de la dite paroisse de St. Roch de Québec, le quatrième jour de décembre prochain, à dix heures du matin.

N° 902.— John McLeod, marchand épicer; contre François Blouin, épicer, à savoir:

Un emplacement situé au Faubourg St. Roch de Québec, de quarante pieds de front sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur, plus ou moins; avec ensemble la maison dessus construite, circonstances et dépendances.

Pour être vendu à la porte de l'église de la dite paroisse de St. Roch de Québec, le quatrième jour de décembre prochain, à dix heures du matin.

COMMANDES

POUR LA FRANCE.

Le Sousigné expédiera, VENDREDI, le 7 du courant, et tous les quinze jours durant l'hiver, des COMMANDES, pour Livres Gravures, Cartes Géographiques, Globes, Musique, Instrument de Chirurgie, Instruments de Mathématiques, Horlogeries, et autres marchandises de manufacture française. Les personnes désireuses de lui confier quelque ordres sont priées de les transmettre le plus tôt possible.

STANISLAS DRAPEAU, Agent général en Canada.

MAISON DE COMMISSION de l'Ami de la Religion et de la Patrie. Québec, 3 Déc. 1849.

AVIS AUX ETUDIANTS.

Un jeune monsieur désire avoir des leçons de français. Une heure chaque soir pendant l'hiver. S'adresser au bureau de ce journal. Québec, 3 Déc. 1849.

UNE INSTITUTRICE DEMANDE.

On a besoin immédiatement d'une institutrice capable d'enseigner l'anglais et le français grammaticalement, l'arithmétique, &c. S'adresser à ce bureau, par lettre affranchies. Québec, 3 Déc. 1849.

POUR SAN-FRANCISCO.

DÉPART DES STEAMERS DE New-York. les 1er et 15 de chaque mois.

STEAMERS POUR CHAGRES: SALON de l'arrière \$125, de l'avant \$100, CABINE d'en bas \$90, Steerage \$65.

POUR LA HAVANE, 1re Cabine \$100, 2de \$80, Steerage \$50.

DE PANAMA A ST. BLAS, Cabine \$225, Steerage \$100.

Do à ST. DIEGO, Cabine \$250, Steerage \$125.

Do SAN-FRANCISCO, Cabine \$300, Steerage \$150.

PAQUEBOTS A VOILES, Partant de New-York chaque semaine.

POUR SAN-FRANCISCO, Cabine, de \$225 à \$250, Steerage \$125 à \$150.

Pour les autres détails s'adresser à la Maison de Commission de l'Ami de la Religion et de la Patrie, Québec, ou à J. C. ROBILLARD, 86 Cédar Street, New-York, 22 novembre.

LA DISCUSSION

SUR LES AFFAIRES DE ROME.

A rendre à ce bureau:

6 N°S. DE L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE, contenant toute la Discussion de l'Assemblée Nationale, en France, sur l'expédition française à Rome.

Les Discours qui composent cette discussion sont de MM. Pierre Leroux, De Tocqueville, Mathieu, (de la Drôme) De la Rosière, Le Général Cavaignac, Victor Hugo, De Montlembert, Victor Hugo, et Odilon Barrot.

Prix des 6 numéros.—1s-6d. Québec, 30 nov. 1849.

Parapluie de Soie perdu.

UNE personne étant allée dans différents bars, à la Haute-Ville, croit y avoir laissé son Parapluie, prie en conséquence, les personnes qui l'aurait en leur possession, de vouloir bien en donner avis au bureau de ce journal. Québec, 30 nov. 1849.

HIVER. HIVER. HIVER.

Maintenant le temps est venu pour vous procurer l'article indispensable pour l'hiver, des SOULIERS et BOTTINES de CAOUTCHOUC, pour DAMES et MESSIEURS.

MAINTENANT A VENDRE A DES PRIX SANS EXEMPLE, AU Depot americain de Caoutchouc,

Rue STE. FAMILLE, Haute-Ville, adjoignant l'établissement de Marchandises Sèches du sous-signé.

15,000 PAIRES de Souliers communs de Caoutchouc, de bonne qualité, style originale, pour Demoiselles, Dames et Messieurs. Se vendent que 2.61 par paire. Plusieurs mille paires de Souliers à patéte de caoutchouc, des meilleures manufactures, de diverses grandeurs, sont offerts en vente, aux prix: depuis 2.101. jusqu'à 6.-3d. Des bottines élégantes pour Dames, appelées Ladies, Congress-Boots, se vendent pour 10s. Bottes longues de Caoutchouc; à l'épreuve de l'eau, pour Messieurs, Slippers, &c., &c. Toutes ces marchandises sont garanties, et les prix sont plus bas que jamais ils en fut offert en Canada. Pour argent comptant.

Depot de Caoutchouc, Rue Ste. Famille. T. CASEY. Québec, 3 décembre, 1849.

EN VENTE.

LE CALENDRIER

ECCLESIASTIQUE DE QUEBEC, POUR 1850,

IMPRIME CI-DEVANT PAR M. NEILSON.

LE SOUSSIGNÉ informe MM. les Curés et les Marchands des campagnes des Diocèses de Québec et de Montréal, qu'il a seul le privilège d'imprimer le Calendrier Ecclésiastique de Québec, ci-devant imprimé par M. NEILSON. En conséquence les marchands qui désireront se procurer ce Calendrier, voudront bien s'adresser directement au bureau de l'Ami de la Religion et de la Patrie, 14, Rue Ste. Famille, près du Séminaire de Québec.

Ce Calendrier imprimé sur caractères neufs, contiendra pour l'avantage de la classe commerciale:

UN TABLEAU DES COURS DE JUSTICE, d'après le dernier bill de Judicature.

UNE TABLE D'INTERET, à 6 par cent, UNE TABLE D'ESCOMPTE, ainsi qu'un TABLEAU DES BANQUES, marquant les jours où elles escomptes.

On pourra se le procurer aussi chez MM. J. & O. Cremazie: J. T. Brousseau; T. Cary et M. Amiot, marché de la Basse-Ville.

Prix à la douzaine, 2s.—Par 12 douzaines, (1 grosse.) 21s-6d.—Par copie, 6 sous. STANISLAS DRAPEAU, Québec, 23 novembre, 1849.



DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

EN conséquence de la translation du siège du Gouvernement à Toronto, avis public est par le présent donné que toutes communications destinées à ce département de la part de personnes résidentes dans le Haut-Canada; devront ci-après être adressées au

Commissaire des Terres de la Couronne, Toronto.

Les communications des personnes résidentes dans le Bas-Canada, devront être adressées à

L'Assistant-Commissaire des terres de la Couronne, Montréal. 9 novembre, 1849.

ATTENTION !!

LE Soussigné ayant obtenu des Autorités Ecclésiastiques le droit exclusif de publier le Calendrier Ecclésiastique de Québec, avec la Rubrique de l'Eglise, et ayant déposé suivant la loi, copie de son Calendrier dans les bureaux du Régistrateur Provincial, donne avis qu'il a obtenu un privilège pour l'impression de ce Calendrier, et que quiconque copiera ou imprimera un Calendrier ou Almanach, avec la Rubrique latine pour les célébrations religieuses de l'Eglise, sera poursuivi aux rigueurs de la loi, comme contrefacteur.

STANISLAS DRAPEAU. Québec, 23 Nov. 1849.

BANQUE DE QUÉBEC.

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de 2 p. 0/0 sur le fonds capital de cette banque, pour le semestre courant, est arrêté de ce jour et sera payable le ou après le CINQ décembre prochain.

Par ordre, NOAH FREER Caissier. Québec, 9 novembre 1849.

COURS DE CHIMIE.

LA demande de plusieurs étudiants en médecine et autres personnes, le soussigné donnera chez lui un COURS DE CHIMIE étendu et accompagné d'un grand nombre d'expériences intéressantes. Le cours commencera le 1er Décembre. Ceux qui désirent y assister sont priés de s'adresser à lui au plutôt pour connaître les conditions.

N. AUBIN. No. 11 rue Lamontagne. Québec, le 23 Novembre 1849.

VIN et PILLULES DES BOIS

DR. HALSEY.

Possèdent une saveur amère agréable, et égale à celle d'un bon vin de Porto.

UNE PIASTRE la Bouteille de Pinte. Le contenu d'une seule bouteille dure plus longtemps et produit dix fois plus d'effet qu'aucun autre remède en usage.

D'excellents chimistes ont très bien reconnu, que presque toutes les plantes végétales dans leur état naturel, ont des propriétés différentes, et que souvent ces propriétés sont d'une nature toute opposée. Par la méthode habituellement employée pour préparer les médecines, (qui est l'ébullition) on est exposé à perdre par l'évaporation une partie des propriétés médicinales, et de plus à produire un mélange inutile ou presque sans effet, en faisant bouillir ensemble les parties saines et nuisibles des plantes.

Il n'en est pas ainsi DU VIN DES BOIS. Cet article n'est pas préparé par l'ébullition et ne contient ni mélasse, ni réglisse, ni aucune espèce de sirop. Mais c'est le vin pur, extrait des plantes le plus remarquables du pays, et des principales plantes exotiques du monde connu, y compris le CERISIER SAUVAGE et la SALSE-PAREIL, au moyen d'un admirable appareil chimique, qui sépare les propriétés vraiment médicinales, de celles qui sont inutiles et retient seulement celles qui sont en harmonie avec le principe vital et l'organisation humaine.

Le Vin des Bois est une médecine inappréciable pour les femmes: il est surtout fortement recommandé contre ces infirmités auxquelles les femmes de constitution délicate sont si sujettes.

DES PILLULES COMMÉES OU SU-CRÉES DU DR. HALSEY,

L'action de ces pilules s'harmonie avec celle du vin. Elles fortifient les fonctions sécrétives. Les Pilules des Bois ont les mêmes propriétés que le vin; elles forment un purgatif puissant, agréable et végétal.

Ces grands effets purificateurs et fortifiants du Vin et des pilules des Bois s'exercent encore sur bien d'autres maladies que celles qui ont été sus-mentionnées.

Paniers Français en Osier.

CORDES DE VIOLON, etc. LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir par le navire Ocean, venu directement de Bordeaux à Québec, une grande variété de Paniers, Corbeilles, Gibecières, Paniers pour la pêche, &c., &c.

J. & O. CREMAZIE. Québec, 4 juin, 1849.

BUREAUX DE L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

AU CANADA !

MAISON DE COMMISSION ATTACHÉE A L'ETABLISSEMENT.

Stanislas Drapeau, Propriétaire.

AGENT GENERAL, COMMISSIONNAIRE & CONSIGNATAIRE POUR l'Angleterre, l'Ecosse, la France et les Etats-Unis d'Amérique,

PRENDRE la liberté d'informer MM. les Marchands et autres habitants du Canada, que, vu l'ère nouvelle qui s'ouvre pour le Commerce de cette colonie par la libre navigation, du St. Laurent, aux bâtiments de tous les pays étrangers, il vient de prendre des arrangements avec des Correspondants, spéciaux, à l'étranger, qui lui permettront de se charger des Commandes des Commerçants, Marchands ou autres personnes, de ce pays, pour l'achat de toutes Marchandises, Journaux, Modes, Objets d'Art et de Luxe, Meubles, Instruments de Musique, Vins et autres Objets, &c., qu'ils voudront retirer des Marchés d'ANGLETERRE, de la FRANCE ou des autres pays de l'EUROPE.

Le Soussigné ose espérer que le choix qu'il a fait de ses Correspondants lui méritera une part de la confiance publique. Il aime aussi à faire remarquer que ses Correspondants s'engagent à faire jouir, aux personnes qui s'adresseront à notre Maison de Commission, de tous les avantages possibles tant sous le rapport des prix que de la qualité des objets.

Il recevra également toutes les consignations extérieures pour le Canada.

Ecrire franco, à

STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire de l'Ami de la Religion et de la Patrie, et AGENT GÉNÉRAL du CANADA.

Agents-Correspondants.

ANGLETERRE.—Londres.—MM. LEVSEY et CIE, 25, Essex Street, Strand. FRANCE.—Paris.—MM. BIGOT et CIE, 8, Place de la Bourse, ETATS-UNIS.—New-York.—M. J. C. ROBILLARD, 80, Cedar Street.

Québec, 30 Novembre, 1849.

ANNONCES PARISIENNES.

MÉCANISME MERVEILLEUX.

FABRIQUE D'HORLOGERIE.

AU COMMERCE DU CANADA.

BREVETES

HENRI CAPT & CIE.

MEDAILLE

de S. A. R. Monseigneur le Prince de Joinville.

de Bronze obtenue à l'Exposition de l'Industrie de 1844.

No. 13, RUE D'ALGER ST.-HONORÉ, PARIS,

Informez que leur Etablissement offre un assortiment des plus complets et des plus riches de l'Europe, consistant en Horlogerie, Bijouterie, Pendules, Pièces de musique, &c. Exposition d'une Pendule, avec huit oiseaux chantant en chœur. Une liste des prix, avec modèles, sera expédiée sous peu aux différents agents d'Amérique. S'adresser à la MAISON DE COMMISSION de l'Ami de la Religion et de la Patrie, seul agent pour le Canada.—3 déc.

LA TRIBUNE SACRÉE, Revue Mensuelle, 64 pages, format in-8vo., imprimé sur beau papier. BUREAU: Rue Neuve-St.-Augustin, No. 49, à Paris.

Contient des Discours, Sermons, Mandements, Dominicales, Sujets de circonstances, Morceaux complets (points d'analyse), par les principaux prédicateurs de la France et de l'étranger. Cette revue contient la matière de 6 volumes in-8vo., véritable manuel du Prédicateur et des amis de la littérature sacrée, et ne coûte que 15 francs, par an. On s'abonne en Canada, (chez le seul agent), à la MAISON DE COMMISSION de l'Ami de la Religion et de la Patrie.—3 décembre, 1849.

PIANOS

DE LA CÉLÈBRE MANUFACTURE DE

PLEYEL.

Rue Rochecouart, 20, et rue Grande-Batelière, 2, à Paris.

On trouve dans les magasins de PLEYEL & Cie, un choix considérable de PIANOS neufs de tout genre, et notamment un nouveau modèle de PIANOS DROIT, à cordes obliques, qui ne laisse rien à désirer pour l'éclat et la force du son, la promptitude du clavier et l'élégance de la forme. La maison PLEYEL ayant à cœur d'entretenir les nombreux ouvriers qu'elle a conservés dans ses ateliers, est décidée à faire de grands sacrifices sur les prix, vu la crise générale monétaire. EXPORTATION.—Pianos spécialement fabriqués pour résister aux influences atmosphériques des pays d'outre-mer. On expédie au Canada directement ou par l'entremise de la MAISON DE COMMISSION de l'Ami de la Religion et de la Patrie.—3 décembre, 1849.

29 vols. HISTOIRE UNIVERSELLE de l'EGLISE CATHOLIQUE. 9 vols. In-8vo. 5 fr. chaque. Par M. l'abbé RORHBACHER, 5 fr. chaque

2de. Édition. Docteur en Théologie de l'Université de Louvain, Professeur au Séminaire de Nancy. 2de. Édition.

ON annonce une seconde édition de cet Ouvrage. Le succès de la première, tirée d'abord à 1,500, puis à 2,700 exemplaires, et complètement épuisée avant d'être achevée, rend tout éloges superflus. L'auteur revoit avec soin l'édition nouvelle, et il invite ses lecteurs à lui transmettre leurs observations en les adressant par écrit aux Éditeurs. Il se propose de compléter d'une manière plus directe les erreurs modernes condamnées récemment par le Concile provincial de Paris. L'ouvrage formera 29 volumes in-8. Le tome premier paraîtra dans le courant de janvier prochain; les suivants régulièrement de mois en mois. Le prix de chaque volume est de 5 fr. chez Gaume Frères, à Paris. Pour référence, s'adresser à la Maison de Commission de l'Ami de la Religion et de la Patrie.—30 nov. 1849.

ORNEMENTS D'EGLISE.

— SPÉCIALITÉ. —

BIAS aîné, Rue du Pot-de-Fer Saint-Sulpice, Paris.

ORNEMENTS.—ÉTOFFES.—BRODERIES.—GALONS D'OR et d'ARGENT.—LINGES, &c. Pour référence s'adresser à la MAISON DE COMMISSION de l'Ami de la Religion et de la Patrie, où des Spécimens seront en montre prochainement.—30 nov. 1849.

RUE DE PROVENCE, No. 5, à Paris.

PRIMES DONNÉES POUR RIEN !!

PARAISSANT chaque MOIS, Abonnement: 15 francs.

15 F.

LE FOYER DOMESTIQUE,

15 F.

JOURNAL COMPLET DE LA FAMILLE.

POUR LES PÈRES, revue politique et commerciale, &c.

POUR LES MÈRES, économie domestique, hygiène, religion, modes, littérature, nouvelles, etc.

POUR LES DEMOISELLES, dessins de broderies, gravures de modes, patrons nouveaux, travaux d'aiguille, musique, anecdotes.

Dans chaque numéro, des articles spéciaux sur l'agriculture et l'horticulture, avec indication des meilleurs procédés. Par une heureuse combinaison, tout abonné reçoit immédiatement, pour rien, une GRANDE et MAGNIFIQUE GRAVURE du prix de 15 fr. ou à son choix, 10 morceaux de Musique nouvelle des auteurs les plus en vogue.—On s'abonne en Canada, à la MAISON DE COMMISSION de l'Ami de la Religion et de la Patrie.

INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC.

LES membres de l'Institut sont respectueusement informés que, pour la classification des livres de la Bibliothèque qui est commencée, l'on est obligé d'exiger la rentrée de tous les livres qui sont entre leurs mains depuis plus d'un mois.—Ces livres sont en nombre considérable et il est de la plus grande importance qu'ils soient rapportés immédiatement.

EDMOND LANGEVIN, Ptre. Bibliothécaire I. C. Q. Salle de lecture, 8 oct., 1859.

LE Soussigné, en conformité à un Acte passé dans la dernière Session de la Législature, a transporté le Bureau d'Enregistrement du Comté de l'Islet, en la Paroisse de l'Islet.

J. D. LEPINE, Régistrateur. Islet, 11 Octobre 1849.

A Vendre ou à louer.

UN superbe emplacement, situé sur les Uglacs, du côté sud de la Rue St. Jean, adjoignant aux terrasses du gouvernement. Les personnes qui désirent l'acheter ou le louer pour y bâtir devront s'adresser à ce bureau. Québec, 19 sept. 1849.

Articles de Fantaisies.

LES Soussignés ont reçu par le Douglas de Londres, un assortiment considérable d'Articles de Goût se composant de Porte-monnaie en Nacre de Perle incrusté en argent, Ditto en Papier maché, Souvenirs en Nacre de perle ciselé sur fond de velours, Bourses mécaniques, objets en Albâtre, Eventails riches, Bracelets, Agrafes, Livres de Prières richement reliés en velours, &c., &c.

J. & O. CREMAZIE. Québec, 4 juin 1849.

PAPIER à DESSIN.

LES Soussignés ont reçu de Paris et offrent en vente un assortiment des meilleurs PAPIERS à DESSIN Français tels que:

Grand Monde Mécanique, Grand Aigle, Pelure blanche, Do de Dioptrique, Colombier, Jésus, Grand Raisin Dioptrique, Grand Aigle velin, Do de vorge, Grand Raisin velin, Cartons Bristol de toutes grandeurs et qualités.

J. & O. CREMAZIE. Québec, 4 juin, 1849.

M. PATRY architecte, demeure maintenant rue Desfossez, St. Roch, vis-à-vis le magasin de meubles de M. T. Larivière, Québec 29 Oct. 1849.

Dr. GIROUX,

APOTHECAIRE, A transporté son Etablissement 2 RUE LA FABRIQUE. vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau, Frères du Marché de la Haute-Ville, QUÉBEC.

H. S. TALKIN,

MARCHAND DE BOIS, No. 38 RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE. Québec, 6 juin 1849.

Maintenant en débarquement, et a venir par le soussigné,

HUILE DE LIN, double bouillie, BRIQUES A FEU marqué "curr." GENEVIERE de "DeeKuyper" CHARBON de Smith, double criblé. C. E. LEVEY et Cie. Québec. 2 juillet 1849.

JOSEPH PETITCLERC, Notaire, rue St. Joseph, N° 14, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1849.

G. TALBOT.

Avocat, établi son bureau au No. 63 Rue St. Louis, Haute-Ville de Québec, 5e porte de la Cour.—4 mai, 1849.

EMPLACEMENTS et Maisons à vendre, T. A. PARANT, Jr. Québec. 14 juin 1849.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE

AGRANDISSEMENT

Programme pour l'Année 1850.

LE MOMENT où l'Ami de la Religion et de la Patrie va recevoir une impulsion nouvelle, résolu à ne négliger aucun effort pour lui donner une plus large place et un rôle plus important dans la voie où il s'est maintenu depuis son origine, nous dirons quelques mots à ce sujet.

Malgré l'accueil favorable qu'a obtenu notre Journal, dans ces deux années, nous nous trouvons dans l'impossibilité de continuer plus longtemps la publication de notre feuille aux conditions présentes.

A dater du 15 Février prochain, l'Ami de la Religion et de la Patrie, entrant dans sa 3e année, sera publié sous un format considérablement agrandi; paraîtra comme actuellement les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin, et coûtera QUATRE PIASTRES par année, outre les frais de poste, payable par semestre et d'avance.

Outre cette amélioration dans le format de notre journal, nous publierons un Feuilleton Littéraire sous forme de Pamphlet, inséré dans le journal même, avec la pagination continue, pour l'avantage de ceux qui désireront détacher cette partie littéraire pour former un volume.

Ce Feuilleton Littéraire sera intitulé: LECTURES AU SALON; il sera composé de 4 pages, double colonne, à chaque numéro, formant à la fin de l'année un superbe volume de 624 pages ou 1,248 colonnes de lectures.

Les matières qui composeront les Lectures au Salon, seront choisies chez les meilleurs écrivains. On pourra juger du choix et de la variété des matières en lisant le programme ci-dessous.

Une nouvelle déclaration de principes ne sera point nécessaire. Notre profession de foi est écrite depuis près de deux années sur toutes les pages de notre journal; pas une ligne ne s'en écarte, pas une ne la contredit. Soldats de la cause catholique et sociale, trois mots font toute notre devise: la religion, l'ordre, la liberté! Ces trois mots résument nos vœux, nos convictions, notre but. Voilà notre drapeau.

Nous serons toujours loin de voir avec une jalouse inquiétude s'élever ou se conserver à côté de nous, d'autres journaux marchants sous la même bannière: nous les appelons de tous nos vœux, trouvant qu'on n'est jamais ni trop fort, ni trop nombreux, quand il s'agit de faire la guerre à ce que nous appellerons le parti du mal, qui ne craint jamais, lui, d'avoir trop d'organes.

La littérature aura une large part dans nos colonnes, car les lettres, a dit le prince de l'éloquence latine,

"Les lettres sont à la fois l'instruction de la jeunesse, le charme de l'âge avancé, l'ornement de la prospérité, la consolation de l'infortune; elles nous amusent dans la retraite, ne sont point déplacées dans la société; elles veillent avec nous, elles nous accompagnent dans nos voyages, elles nous suivent dans les campagnes."

C'est donc sous le titre modeste de: Lectures au Salon, que nous insérerons les productions de l'esprit en tous genres Religion, Economie Politique, Science, Arts, Philosophie, Eloquence, Littérature, Histoire, Voyages, &c. &c. Rien n'y blessera la morale et les bons principes. Un journal français portait l'épigramme suivante que nous adoptons:

"Comme les beaux anges de Milton, qui puisaient la lumière dans des vases d'or, les jeunes personnes viendront à notre Journal puiser ces enseignements et cette éducation sérieuse qui font l'orgueil des mères et l'honneur des familles."

Ce n'est pas sans motif que nous désirons répandre sur cette importante publication un intérêt aussi varié, et dont le prix de nos deux publications ne permettent pas de nous supposer une pensée de spéculation.

On ne saurait trop faire d'efforts pour répandre la bonne lecture auprès des classes laborieuses des villes et des campagnes; pour affermir les idées religieuses que tout tend à détruire aujourd'hui en elles.

Et nous le répétons, ce n'est que par les bonnes publications que l'on pourra réussir dans cette belle et noble tâche.

Nous faisons appel à toutes les personnes éclairées; nous invitons surtout la jeunesse catholique à nous fournir sa collaboration. Toute discussion sage sera reçue avec plaisir dans nos colonnes.

Stanislas Drapeau, Propriétaire.

Québec, Octobre, 1849.

Nous prévenons les personnes qui désirent jouir des avantages de la nouvelle publication, de s'abonner avant le 15 février prochain, car après cette date il sera impossible de procurer aux nouveaux abonnés le Feuilleton Littéraire, le tirage étant limité. Nous autorisons nos Agents à prendre des abonnements pour l'espace de temps qu'il y a à parcourir d'ici au prochain semestre, à raison d'un chelin par mois. Les conditions actuelles d'abonnement expirant au 15 février, il nous est impossible de renouveler eu d'accepter des abonnements pour le même prix au-delà de ce temps.

SOMMAIRE DES LECTURES AU SALON.

RELIGION.

Influence de la civilisation chrétienne en Orient. Le culte de Marie. Les scandales de Paris. De l'Écriture Sainte. De l'existence de Dieu. Le dimanche en Angleterre et en France.

POLEMIQUE.

Considérations sur l'état général du protestantisme. Un Sermon de Diderot. Des associations religieuses. L'athéisme allemand et le socialisme français. L'Éloge de Voltaire mis au concours par l'Académie française.

LEGENDES.

St. François Xavier, St. François de Sales.

ETUDES CONTEMPORAINES.

Marie Nicolas Fournier, de la Condamine, évêque de Montpellier. Hippolyte Viéreau. La maison de l'Espion. Le Cardinal Maury. Etat religieux du monde, La logique et les faits sur les maximes gallicanes, Éloge de Charles Nodier. De l'état et de l'avenir de la musique et de son influence sur les mœurs du peuple.

ETUDES PHILOSOPHIQUES.

De l'impossibilité du hasard dans les choses de ce monde, Roger Bacon, Le peuple,

ETUDES POLITIQUES.

Essais d'histoire parlementaire de la Grande Bretagne.—William Pitt, La Jeune Irlande et la dernière agitation irlandaise. Les Polonais dans la Révolution européenne,

ETUDES D'ECONOMIE SOCIALE.

Des Hospices, Conseils d'un grand père pour l'éducation de ses petits-fils, Des caisses d'Épargne,

VOYAGES.

Scènes de voyages dans l'Amérique du sud, Voyage du père Marquette au Mississippi, Voyages et recherches en Égypte, Voyage archéologique à Ninive,

ETUDES SUR LE MOYEN-AGE.

Excursion en Bourgogne, Études sur l'Égypte anciens.

LITTÉRATURE.

Un drame de la Chouannerie; épisode de 1794.

La cloche du marchand. Un rêve de l'impératrice Joséphine. La cathédrale de Cologne. Le souterrain de Neuilles. Esther. La Mer et le Désert ou les Missionnaires en Amérique. Une campagne d'hiver, souvenirs de la vie militaire en Afrique.

La leçon d'une sœur. Les bains de Lavey. Landais. Tableaux Bibliques. L'Espérance. Une nuit au calvaire. Le plus malheureux. Fragment d'un voyage autour du monde. L'installation d'un curé. Le départ d'un curé. Le Stabat Mater de Pergolèse. La conquête du trépassé. Chambord. Aux Enfants.

La raitte des Enfants.—dialogue. L'Église de la Madeleine. Le chien invalide. Une tempête d'eau douce. La vallée des mois. Esto.—1793. Le Fauteuil de Molière à Pézinas. Richard Cromwell. Le franc bigre. Le Prétophobe de la ferté-sous-Jouarre. La vocation. Une lecture de Roman. Un amateur. Le dernier duc de Normandie. La baye-des-trépassés, Abélard, Toi qui passas 30 ans dans l'exil, ne reviens pas dans ta patrie, le désespoir t'y attend.

L'ombre d'Éric, L'homme devant l'orage. L'Empereur de la Doctrine chrétienne. Le Jeudi-Saint à St-Louis du Missouri. Cour Divine. Le député sortant. Une chasse aux nègres-marons. Louis Antoine de France. Une lecture à l'hôtel de Rambouillet. Pèlerinage en Lorraine. Providence. Histoire de Pierre de Lusignan dit le Victorieux.

L'Église St. Vincent de Paul. L'orgue de Fribourg. La prière du soir par une tempête. Les muses. Les enfants. L'Esprit du mal. Le suicide. Environs de Jérusalem. Gâteau des Rois. Terre! Terre!

St. Patrice et l'Irlande. L'arc-en-ciel.

ETUDES HISTORIQUES.

Les Steppes de Hongrie, Études physiologiques sur la France, Esquisses dramatiques sur la révolution française, Jean Chouan, Du clergé espagnol, Les livres et les libraires avant l'invention de l'imprimerie, Les œuvres philosophiques du cardinal de Retz, Journées des 2 et 3 Sept. 1792, La Russie et la Servie, Historiens modernes de la France, Un épisode des massacres de Sept. 1792, La Russie et le Danemark, La Santa-Casa, Le bois des lauriers, La colline des Autici, Notice sur l'Église St. Louis des Invalides, La nuit du 15 Sept. 1843 à Athènes, Les Basiliques de Rome, De l'Orient et des ordres de Chevalier, Strasbourg, Aperçus historiques sur l'établissement de la 3e. Dynastie des Rois de France.

Les basiliques patriarcales de Rome, Versailles, Souvenirs de la Trappe.—Les trappistes, De la civilisation de l'Égypte depuis l'établissement des Grecs, sous Psammétique, jusqu'à la conquête d'Alexandre,

ETUDES ARTISTIQUES.

De l'état actuel et des destinées de l'art en France, Les moines artistes, Les moines agriculteurs, Des établissements d'éducation ecclésiastiques, L'orateur chrétien, Le doigt de Dieu, Les Sermons de M. Lacordaire, par Alex. Thomas, Sur les rapports chrétiens entre les maîtres et les serviteurs. Méditations sociales, religieuses et littéraires, Liberté de l'Église, Espérance d'un catholique, Paris religieux.—Esquisses de mœurs,

ETUDES PHILOLOGIQUES.

Études sur l'histoire de l'Éloquence en France,

ETUDES SCIENTIFIQUES.

Du mouvement des races humaines. Épître d'un mathématicien à un Poète, ou la leçon d'astronomie, Entretiens familiers sur les Sciences, La cathédrale de Strasbourg,

MARTIN RAY,

Au pied de l'escalier de la Basse-Ville,

est nommé,

AGENT.

des EAUX de PLANTAGÈNE.

C'est le seul dépôt dans Québec.

Québec 28 sept. 1849.

A LOUER.

PLUSIEURS appartements dans le haut d'une maison à deux étages, située rue et faubourg St. Vallier.

AUSSI.

Le bas de cette maison, ayant été occupé jusqu'à ces jours derniers comme magasin de grains. Cette maison est située dans le plus beau poste possible pour le commerce. S'adresser au bureau de ce journal.

Québec, 19 sept. 1849.

AVIS.

LES personnes qui désireraient louer des bancs dans la chapelle des M. M. de la Congrégation, pourront s'adresser à

A. DURAND.

Québec, 8 Oct. 1849. Trésorier.

Nouvel Etablissement.

Le Soussigné à l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert un établissement comme

IMPRIMEUR

Libraire et Papeter.

RUE BUADE, 9 RUE BUADE, Haute-Ville, Haute-Ville,

QUÉBEC.

Il vient de recevoir par le CANADA, de Glasgow, un assortiment considérable consistant en PAPIER de toutes qualités et descriptions, Plumes d'acier, de Gillott et Perry, en cartes et en boîtes. Plumes de Cigne et d'Oie, Enveloppes, Cire à cacheter, Encres, Encrriers, Papiers portatifs, Porte-feuilles Papier à musique, Carton, Dessin de Londres, Cartes, Plumes d'Or, etc., et autres articles de goût et d'utilité trop nombreux à détailler dont un catalogue sera publié dans le cours de la semaine.

Une grande variété de LIVRES d'ÉCOLES, Dictionnaires, Atlas, Cahiers.

Le soussigné espère par sa longue expérience dans cette branche de commerce, acquise dans un des plus anciens établissements, et par une stricte attention aux affaires mériter une part du patronage public.

J. T. Brousseau.

Québec, 28 mai, 1849.

CRITIQUES LITTÉRAIRES.

Des romanciers modernes, De la prétendue infériorité des chrétiens dans les œuvres de l'esprit.

ETUDES LITTÉRAIRES.

Du roman moderne, et de son influence sur les mœurs, George Sand, Victor Hugo, M. Honoré de Balzac, MM. Alphonse Karr et Jules Janin, Sainte Beuve, Charles Nodier,

ETUDES MORALES.

Le philanthrope, L'homme pirogue,

MELANGES HISTORIQUE.

De l'origine et de l'utilité des ordres religieux et militaires au moyen-âge, Notice sur le temple et l'hospice du Mont-Carmel, Monsieur Vincent, L'Exilé, Marius chez les Druides, Des Maronites et des principales populations du Liban,

CRITIQUES RELIGIEUSES.

L'Université jugée par elle-même, Le monopole destructeur de la religion et des lois, De la situation religieuse.

BIOGRAPHIES.

L'abbé Lacordaire, L'abbé de Ravignan, M. de Chateaubriand, M. Berryer, Alp. de Lamartine, Montalembert, Mgr Aître, O. Barrot, Sir Robert Peel, Lord Brougham, Le gén. Cavaignac, Benj. Franklin, Washington, Abd-el-Kader

JOS. GAUVIN,

No. 1. Rue La Fabrique, Haute-Ville, QUÉBEC.

Le Soussigné prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir un magasin de

Quincaillerie et Ferronnerie.

dans la maison ci-devant occupée par M. Labrie. Son fonds de magasin est au complet, et il ose assurer qu'on trouvera chez lui tous les effets dont on aura besoin, à des prix très modérés. L'expérience qu'il a acquise dans cette branche de commerce, et la ponctualité avec laquelle les pratiques seront servies, devront lui mériter une part du patronage public.

Rue La Fabrique, Vis-à-vis le magasin de M. Boisseau. JOS. GAUVIN. Québec, 25 mai 1849.

CHARLES S. BAILLARD

PRATIQUE et enseignement de l'Architecture, l'Arpentage, et le Génie Civil. Rue St. François, No. 12. Québec, 4 Juillet 1849.

Pour être publié.

LE LIVRE DES FORMES

LÉGALES

TRANSACTION DES AFFAIRES

MARCHANDS, COMMIS, OUVRIERS

les personnes dans la vie privée.

AUSSI.

Table de Profit et d'Escompte; table d'intérêt à 6 et 7 par cent; table d'échange en Angleterre sur différent taux, venant depuis neuf jusqu'à seize par cent de minimum; le courant converti en stérin et les sommes d'argent convertis en piastres et cents.

Par W. H. RICHMOND,

Auteur de la "Tenure des Livres en partie double.

Prix: 6s-3d par copie, payable lors de la livraison de l'ouvrage.

Cet ouvrage est publié en anglais.

On s'abonne aux bureaux de ce journal.

Québec, 14 nov. 1849.

BUREAU DE PRES. HOTEL DU PARLEMENT, Québec, 1er juin 1849.

AVIS est par le présent donné à ceux des Incendies qui n'ont pas encore payé l'intérêt échu qu'ils doivent en vertu de leurs obligations du 1er décembre 1847 et 1848, qu'ils aient à payer immédiatement au soussigné, sinon et passé le 1er décembre prochain ils seront tous indistinctement poursuivis.

FELIX GLACKEMEYER.

Guitares Françaises.

De la manufacture de Hussen et Duchêne, à Paris, à vendre par les Soussignés.

AUSSI.

Cordes françaises pour Guitares et pour violon.

J. & O. CRÉMAZIE.

Québec, 4 juin, 1849.

Conditions.

L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie trois fois par semaine, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, et ce coût que Douze Chelins et demi par année, (outre les frais de poste.) payable d'avance ou dans les trois premiers mois du semestre. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abonnement sera de 15s. payable à la fin de chaque semestre.

AVANTAGEUX.—Les MM. du clergé ou autres personnes qui nous procureront à l'avenir quatre souscripteurs, payant d'avance le semestre (5s) ou l'année, recevront le journal gratis pendant une année.

Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin du semestre, et de payer ce qu'ils doivent.

On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de 6 mois.

Toutes les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, (francs de port.) à STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire, No. 14, Rue Ste. Famille.

PRIX DES ANNONCES.

Pour six lignes et au-dessous..... 2c-6d. Chaque insertion subséquente..... 7d. Pour dix lignes et au-dessous..... 3s-4d. Chaque insertion subséquente..... 10d. Pour chaque ligne ensuite..... 4d.

Les annonces non accompagnées d'ordre par écrit seront publiées jusqu'à avis contraire.

Liste des Agents.

Les Messieurs suivants, nommés agents de notre Journal, sont autorisés par nous, à recevoir les argents, et à en donner quittance.

Montréal..... MM. E. R. Falre, écr. Trois-Rivières..... P. Nourie, écr. Répigny..... A. Dallaire, Instit. Sherbrooke..... D. V. St. Cyr, Stanstead..... Mr. Pabbé Champeroux. Pointe Lévy..... Paul Thibodeau, Inst. Beauport..... Chs. LeTallier, écr. St. Thomas, (en bas.)..... J. D. Lépine, écr. N. P. Islet..... L. Balleutier, écr. N. P. Ste. Anne la Pocatière, Ls. Moreau, écr. N. P. St. Charles, (Riv. Boyer.) Dr. Ls. Labrecque, écr. Isle-Verte..... H. Roy, écr. Rimois..... John Heath, écr. N. P. St. Simon..... Chs. Frs. Caron, écr. Beauport..... Mr. Pabbé Bernard. Châteauguay..... L. C. LeFrançois, écr. Colbère..... J. Filteau, écr. N. P. St. Eustache, (Dist. M.) Damase Robin. St. Jean Port-Joly..... L. Z. Duval, écr. N. P. Malbaie..... Mr. Pabbé Godbout. St. François, (Riv. du Sud.) Philippe Beaulieu. St. Michel, (en bas.)..... B. Pouliot, écr. N. P. St. Denis, (en bas.)..... F. Jorje, écr. N. P. St. Roch des Jaloux..... L. Tremblay, écr. N. P. Rivière du Loup, (en bas.)..... J. B. Pouliot, écr. Ste. Foye..... Mr. B. Marquette. Trois-Pistoles..... P. Fournier, écr. St. Germain..... H. Tanguy, March. Rivière Ouelle..... Thos. Bégin, Instit.

Stanislas Drapeau, PROPRIÉTAIRE.

BUREAU DU JOURNAL, NO. 14, RUE STE. FAMILLE, QUÉBEC.